

Profil	Diplôme le plus élevé obtenu	Parcours de formation	Délai formation
Profil A	Tu n'as pas le CESS ou un titre équivalent	Formation qualifiante (CQ6) via l'enseignement généralement de promotion sociale : <i>Educateur·rice A2</i> <i>Auxiliaire de l'enfance,</i> <i>Animateur·rice,</i> <i>Educateur·rice spécialisé·e</i> Puis formation continue obligatoire ----- Complément CESS conseillé	Début : au plus tard 12 mois après l'engagement Fin : au plus tard 4 ans après l'engagement A titre indicatif : Si formation de base (ex : BACV) Début : au plus tard 6 mois après l'engagement Fin : au plus tard 18 mois après l'engagement ----- CESS: délai conseillé: fin au plus tard 2 ans après la fin de la formation qualifiante CQ6
Profil B	Tu as au maximum le CESS mais qui n'a pas de lien avec le secteur de l'enfance et tu es chômeur complet indemnisé. Tu reçois aussi des indemnités de chômage depuis au moins deux ans (avec interruption possible de maximum 3 mois à temps plein	Formation qualifiante (CQ6) via l'enseignement généralement de promotion social: <i>Educateur·rice A2,</i> <i>Auxiliaire de l'enfance,</i> <i>Animateur·rice,</i> <i>Educateur·rice spécialisé·e</i> Puis formation continue Complément CESS conseillé	Début : au plus tard 12 mois après l'engagement Fin : au plus tard 4 ans après l'engagement A titre indicatif : Si formation de base (ex : BACV) Début : au plus tard 6 mois après l'engagement Fin : au plus tard 18 mois après l'engagement
Profil C1	Tu as un CESS dans le domaine de l'enfance (enseignement de plein exercice): puériculteur·rice, aspirant·e en nursing, agent d'éducation, animateur·rice	Formation continue	Minimum 20h de formation par an
Profil C2	Tu as un diplôme dans le domaine de l'enfance mais sans le CESS (promotion sociale): auxiliaire de l'enfance; éducateur·rice, animateur·rice	Complément CESS Puis formation continue	Début : au plus tard 12 mois après l'engagement Fin : au plus tard 2 ans après l'engagement